

Guide des études

Master Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Métiers des archives

Année universitaire 2026-2027

DÉPARTEMENT DE LA SOMME RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ANNÉE 1936

ABRONDISSEMENT d'AMIENS CANTON d'HORNOY COMMUNE d'Amilly-s-Bresle

REVISION DES LISTES ÉLECTORALES

DÉCISIONS de la Commission municipale chargée de juger les réclamations en matière d'inscription ou de radiation

9105 P.C. - Amiens, Imp. du Progrès. - N° 87 bis - Pl. 20.

La franchise postale est accordée pour toutes correspondances placées sous bandes ou sous enveloppes non cachetées échangées entre les maires du département et concernant la revision des listes électorales

NUMÉRO d'ordre	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PERSONNE dont l'inscription ou la radiation sur la liste est demandée				MOTIFS de la DÉCISION	DATE de la DÉCISION
	NOM et PRÉNOMS	PROFESSION ou QUALITÉ	LIEU ET DATE de NAISSANCE	RÉSIDENCE		
1	Agarac Georges	ouv. agricole	St Léger au Bois 21 mai 1894	St Germain	5 mois de domicile	7 février
2						
3						
4	Niel Raoul	Verrier	Rouen 28 juin 1906	id	id	id
5						
6						
7						
8						

Révision des listes électorales (décision) : Saint-Germain-sur-Bresle, 1936. Archives départementales de la Somme, 3 M 532

Directrice de l'UFR d'Histoire et de Géographie

Anne Tallon (anne.tallon@u-picardie.fr)

Directeur adjoint de l'UFR d'Histoire et de Géographie

Pierre-Jacques Oलगnier (pierre-jacques.olagnier@u-picardie.fr)

Responsable du Master

Camille Desenclos (camille.desenclos@u-picardie.fr)

Scolarité du Master

Delphine Vasseur (delphine.vasseur@u-picardie.fr ; 03 64 26 84 82)

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du parcours Métiers des archives	3
Intervenants de la formation	5
Organisation du cursus	6
Descriptif des cours	8
Semestre 1	8
Semestre 2	13
Semestre 3	17
Semestre 4	20
Modalités de contrôle des connaissances	21

Master Histoire, Civilisations, Patrimoine

Héritier du parcours MATA (Métiers des Archives et technologies appliquées), le parcours Métiers des archives propose une formation professionnalisante préparant aux métiers des archives dans toute leur diversité avec une attention particulière aux archives territoriales et à leurs enjeux actuels. À l'issue de leur formation, les diplômés peuvent postuler à des emplois de catégorie A ou B au sein de services d'archives publics ou privés. Les étudiants suivent des enseignements sous forme de cours magistraux, de travaux pratiques, de visites de services et de stages. Ils peuvent effectuer jusqu'à 10 mois d'expérience professionnelle encadrée (3 stages) et bénéficient d'un suivi individualisé permanent pour les accompagner dans la construction de leur projet professionnel (choix des stages, acquisition des compétences professionnelles, préparation de l'entrée professionnelle, préparation aux concours de la fonction publique territoriale).

Le parcours bénéficie d'un fort ancrage territorial, par le biais de nombreux partenariats avec les milieux professionnels locaux : Archives départementales de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne ; Archives métropolitaines d'Amiens ; Archives municipales d'Abbeville ; Archives de la Communauté de communes Nièvre et Somme. À l'horizon 2029, le conservatoire national de la presse (Bibliothèque nationale de France) s'installera par ailleurs à quelques mètres du Campus Citadelle où sont dispensés les enseignements.

Compétences acquises

À l'échelle de la mention Histoire, Civilisations, Patrimoine, les étudiants apprennent à construire une analyse réflexive et distanciée, à maîtriser les outils de la communication scientifique, et à développer une conscience critique. De manière plus spécifique, le parcours Métiers des archives s'appuie sur le référentiel métier établi par l'Association des archivistes français. Ainsi, à l'issue de leur formation, les étudiants seront en capacité de :

- Comprendre le rôle de l'archiviste au sein d'une collectivité territoriale
- Se positionner au sein d'un projet d'archivage, y compris à dimension numérique
- Se conformer à la réglementation spécifique des archives et mettre en œuvre une veille juridique
- Traiter un fonds d'archives complexe (papier, mixte, électronique) textuel comme iconographique et rédiger l'instrument de recherche adapté
- Concevoir une stratégie de collecte et évaluer les risques
- Modéliser un flux documentaire et rédiger un tableau de gestion
- Mettre en œuvre une politique d'archivage et accompagner les services producteurs
- Connaître les enjeux de la dématérialisation des processus métiers
- Concevoir et conduire des projets d'archivage électronique comme de systèmes d'information
- Connaître les répercussions du numérique sur l'ensemble de la chaîne archivistique et savoir évaluer les risques
- Proposer des stratégies de médiation et valorisation archivistique adaptées à l'institution et au public visé

Débouchés

- Responsable d'un service d'archives (secteur public ou privé)
- Archiviste (archives territoriales, services à compétence nationale, opérateurs de l'État, secteur privé, ...)
- Archiviste itinérant

- Records manager
- E-archiviste
- Chargé de projet d'archivage électronique
- Prestataire d'archivage

Organisation de la formation

La formation s'organise en quatre semestres. Les trois premiers semestres sont consacrés à des enseignements sur le campus ou dans des services d'archives ; le quatrième semestre est entièrement dédié à la réalisation d'un stage long. Sur l'ensemble de la formation, trois stages devront être réalisés :

- un stage de 15 jours (Semestre 1) permettant aux étudiants de confirmer le choix de leur orientation professionnelle
- un stage de 2 à 4 mois (Semestre 2) consacré au traitement d'un fonds
- un stage de 4 à 6 mois (Semestre 4) mettant les étudiants en situation de responsabilité professionnelle (records management ou archivage électronique).

Modalités d'enseignement

La formation est organisée en quatre semestres. Les enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs de l'Université de Picardie Jules Verne ainsi que par des professionnels du patrimoine. L'organisation des enseignements est prévue en présentiel. De nombreuses séances sont effectuées dans les services d'archives partenaires afin de permettre l'acquisition de compétences pratiques et d'un positionnement pré-professionnel.

Régime d'inscription

L'accès à la première année de master se fait sur dossier via la plateforme Mon Master, pour des étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent dans les domaines auxquels les enseignements du master sont rattachés, sous réserve d'acceptation du dossier. Une expérience antérieure dans un service d'archives (stage, service civique, etc.) est souhaitable.

L'accès à la seconde année est de droit pour tous les étudiants ayant validé leur première année dans le parcours Métiers des archives. Il est possible d'entrer directement en Master 2 sous réserve d'être titulaire d'un Master 1 en Archivistique (ou expérience équivalente). Une expérience antérieure (stage, service civique, vacation) dans un service d'archives est alors indispensable. L'accès se fait sur dossier via la plateforme E-candidat puis sur entretien.

Intervenants de la formation

Université de Picardie Jules Verne

David Bellamy: UFR d'Histoire et de Géographie
Isaure Boitel: UFR d'Histoire et de Géographie
Xavier Boniface: UFR d'Histoire et de Géographie
Olivia Carpi: UFR d'Histoire et de Géographie
Stéphane Coutant: Service des archives
Emmanuelle Cronier: UFR d'Histoire et de Géographie
Emmanuel de Crouy-Chanel: UFR de Droit et de Science politique
Camille Desenclos: UFR d'Histoire et de Géographie
Alexandre Estelle: UFR d'Histoire et de Géographie
Vanina Kopp: UFR d'Histoire et de Géographie
Emmanuel Lemée: UFR d'Histoire et de Géographie
Pascal Montaubin: UFR d'Histoire et de Géographie
Guillaume Saint-Guillain: UFR d'Histoire et de Géographie
Raphaël Villatte: Maison des Langues

Intervenants extérieurs

Élise Barzun: Caisse des Dépôts et des Assignations
Éric Berriahi: Archives municipales d'Abbeville
Maxime Choquet: Somme numérique
Simon Dalmaz: Amiens Métropole
Xavier Daugy: Archives départementales de la Somme
Emmanuelle Denis: Archives départementales de l'Oise
Jean-Christophe Dumain: Archives départementales de l'Aisne
Arnaud Espel: Archives départementales de la Somme
Axelle Espel: Archives municipales et métropolitaines d'Amiens
Émilie Fourquez: Archives départementales de la Somme
Gautier Gente: Archives de la Communauté de Communes Nièvre et Somme
Alexia Guéné: Archives départementales du Pas-de-Calais
Marine Guénerais: Archives économiques et financières
Marion Lacoume: Archives & Histoire - BNP Paribas
Amandine Lestiennes: Archives départementales du Pas-de-Calais
Hélène Lhomme: Archives départementales de l'Oise
Audrey McGinley: Archives de Paris
Aurélie Machuelle: Archives départementales de l'Aisne
Julie Maurice: Archives municipales et métropolitaines d'Amiens
Julien Olezyk: Archives municipales et métropolitaines d'Amiens
Matthieu Pène: Archives départementales de l'Oise
Claire Pichard: DRAC Hauts-de-France, Service régional de l'archéologie
Morgane Robquin: Archives départementales de l'Oise

Organisation du cursus

Semestre 1 : Liste des enseignements

UE1S1 Construction d'une analyse réflexive et distanciée

Séminaire thématique (4hCM, 1 ECTS)

Archives et sources de l'histoire: deux périodes au choix (12hCM+12hTD, 8 ECTS)

UE2S1 Maîtrise des outils spécifiques de la communication scientifique

Langue vivante pour historiens (12hTD, 2 ECTS)

Usages spécialisés des outils numériques (12hTD, 2 ECTS)

Conduite de projet (12hTD, 2 ECTS)

UE3S1 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Histoire des institutions et de leurs archives (15hCM+15hTD, 2 ECTS)

Archivistique générale (8hCM+8hTD, 4 ECTS)

Méthodologie professionnelle et stage de découverte (12hTD, 3 ECTS)

UE4S1 Développement d'une conscience critique à l'interface de plusieurs domaines

Paléographie médiévale et moderne (20hTD, 3 ECTS)

Culture administrative (10hCM, 3 ECTS)

Semestre 2 : Liste des enseignements

UE1S2 Maîtrise des outils spécifiques de la communication scientifique

Langue vivante pour historiens (12hTD, 1 ECTS)

Conduite de projet (8hTD, 1 ECTS)

Usages spécialisés des outils numériques (12hTD, 1 ECTS)

UE2S2 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Droit des archives (7hCM+8hTD, 3 ECTS)

Traitement des archives (36hTD, 3 ECTS)

UE3S2 Connaissance et gestion du patrimoine

Conservation des archives (8hCM+16hTD, 2 ECTS)

Écosystème des archives territoriales (8hCM+16hTD, 3 ECTS)

Assistance à une journée d'étude (1 ECTS)

UE4S2 Gestion des contextes professionnels ou d'études complexes

Méthodologie professionnelle

Stage de traitement (2 mois minimum) (12 ECTS)

UE5S2 Développement d'une conscience critique à l'interface de plusieurs domaines

Séminaire "Centres et marges de l'histoire" (4hCM, 1 ECTS)

Paléographie médiévale et moderne (20hTD, 2 ECTS)

Semestre 3 : Liste des enseignements

UE1S3 Maîtrise des outils spécifiques de la communication scientifique

Entraînement à la note de synthèse (12hTD, 3 ECTS)

UE2S3 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Gestion des archives courantes et intermédiaires (12hCM+24hTD, 6 ECTS)

Gestion de l'information numérique (8hCM+16hTD, 6 ECTS)

UE3S3 Mobilisation d'une expertise patrimoniale

Transformations numériques des archives (12hTD, 5 ECTS)

Valorisation des archives (6hCM+12hTD, 4 ECTS)

UE4S3 Gestion de contextes professionnels ou d'études complexes

Actualité des archives (8hCM+8hTD, 3 ECTS)

Méthodologie professionnelle (12hTD, 3 ECTS)

Semestre 4 : Liste des enseignements

UE1S4 Gestion de contextes professionnels ou d'études complexes

Stage (4 mois minimum)

Mémoire de réflexion professionnelle

Descriptif des cours

Semestre 1

UE 1S1 : Séminaire thématique « Centres et marges de l'histoire » (I. Boitel, C. Desenclos)

Ce séminaire, commun aux deux centres de recherche, TrAme (Textes, Représentations, Archéologie, Autorité et Mémoire) et CHSSC (Centre d'Histoire des Sociétés, des Sciences et des Conflits) auxquels le Master est adossé, sera organisé en séances thématiques et trans-périodes. Pour chaque séance, historiens et professionnels du patrimoine viendront croiser leurs regards et débattre de leur appréhension de la pratique historique. Le séminaire 2026-2027 questionnera plus particulièrement, à travers plusieurs cas d'études issus des quatre grandes périodes historiques, certaines thématiques en plein renouvellement historiographique.

Évaluation : assiduité.

UE 1S1 : Archives et sources de l'histoire (I. Boitel, X. Boniface, C. Desenclos, A. Estelle, A. Fournier, P. Montaubin) – 2 périodes au choix

Archives et sources de l'histoire ancienne (A. Estelle) : Faire l'histoire de l'Antiquité, c'est composer avec une documentation lacunaire, dispersée et transmise sur des supports périssables. Ce cours prend cette contrainte pour objet et interroge les sources antiques (archives, inscriptions, papyrus, textes, objets) non seulement pour ce qu'elles disent, mais pour la manière dont elles nous sont parvenues. Le fil conducteur en est la source, qui pose de la façon la plus aiguë les questions de la critique documentaire : qui écrit, pour qui, sur quel support, et selon quelle logique de conservation ? Le cours abordera ainsi trois espaces et cultures successives, allant de l'archive palatiale du Levant, aux mémoires civiques des mondes gréco-romains.

Évaluation : contrôle continu (devoir maison: analyse d'une source).

La papauté et les lettres pontificales au Moyen Âge (P. Montaubin): Évêque de Rome, le pape s'est affirmé comme tête de l'Église universelle à partir de l'Antiquité tardive et plus encore avec une énergie renouvelée à partir du milieu du XI^e siècle (réforme dite « grégorienne »). Les revendications idéologiques ont été associées à un développement administratif exceptionnel en Occident et à une adaptation à la révolution de l'écrit tout à fait remarquable. La chancellerie apostolique et d'autres services ramifiés de la curie romaine ont expédié un nombre croissant de lettres rédigées au nom du pape et produites par milliers chaque année. Elles suivaient des règles de rédaction codifiées et complexes afin de lutter contre les fraudes. L'administration pontificale a aussi développé des systèmes de conservation de sa mémoire par l'enregistrement, qui prirent des proportions colossales à partir du XIV^e siècle, mais les archives locales sont elles aussi riches de cette correspondance.

Évaluation : contrôle continu (devoir maison: analyse d'une source).

Bibliographie indicative :

O. Guyotjeannin, J. Pycke et B.-M. Tock, *Diplomatique médiévale*, Turnhout, Brepols, 1993.

A. Paravicini Bagliani, *La cour des papes au XIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1995.

T. Frenz, *I documenti pontifici nel medioevo e nell'età moderna* (edizione italiana a cura di S. Pagano), Vatican, Scuola vaticana di paleografia diplomatica e archivistica, 1989 (trad. ital. *Die Papsturkunden des Mittelalters und der Neuzeit*, Stuttgart, 1986).

Archives et sources de l'histoire moderne (I. Boitel, C. Desenclos) : Les historiens modernistes disposent de documents de nature variée pour appréhender la période qui court du milieu du XV^e siècle à la fin du Premier Empire. Plusieurs types de sources, particulièrement représentatifs de cette époque, ont favorisé la mise en œuvre d'approches spécifiques afin d'enrichir la fabrique de l'histoire. Ce cours s'intéressera donc aux méthodologies que les spécialistes de l'époque moderne ont

établies pour exploiter des sources telles que les lois et règlements, les archives administratives, les sources nominatives, les écrits du for privé, les imprimés politiques ou encore les images. Il s'agira de souligner l'intérêt de ne pas limiter une typologie de sources à une forme d'histoire, de prendre en compte leur matérialité et de croiser les approches afin de produire un discours historique circonstancié.

Évaluation : contrôle continu (devoir maison: analyse d'une source).

Archives et sources de l'histoire contemporaine (X. Boniface, A. Fournier) : Il s'agit de présenter la diversité des sources accessibles à l'historien de la période contemporaine, ainsi que les spécificités méthodologiques et les enjeux épistémologiques de leur exploitation. Seront notamment abordées les sources religieuses, militaires, imprimées (presse) et orales.

Évaluation : contrôle continu (devoir maison: analyse d'une source).

Bibliographie indicative :

P. Delsalle, *La recherche historique en archives XIX^e et XX^e siècles. Documents – Histoire*, Paris, Ophrys, 1997.

UE 2S1 : Langue vivante pour historiens (R. Villatte)

Le cours d'anglais vise à développer les compétences des étudiants en communication et en présentation dans un contexte académique. Durant le semestre, les étudiants participeront à des activités interactives centrées sur des thématiques historiques. Ils apprendront à structurer leurs discours, analyser des documents historiques, et débattre sur des sujets controversés, renforçant ainsi leur pensée critique et leurs capacités d'argumentation. Ce cours interactif et collaboratif fournit aux étudiants des compétences pratiques en anglais, essentielles pour leur avenir académique et professionnel.

Évaluation : contrôle continu (exercices écrits et oraux).

UE 2S1 : Usages spécialisés des outils numériques (E. Cronier, E. Lemée)

Le numérique est devenu incontournable dans l'exercice du métier d'historien et il est nécessaire de former les archivistes, archéologues, historiens et historiennes de demain à certains des usages spécialisés du numérique, qu'il s'agisse de la planification des tâches, de la recherche documentaire, de la gestion des ressources bibliographiques (Zotero), de la maîtrise du traitement de texte pour la rédaction d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage, ou de la constitution de leur identité numérique. Un cours sera également dédié à l'intelligence artificielle en contexte de recherche (usages, enjeux, éthique).

Évaluation : contrôle continu (devoir maison : bibliographie Zotero).

UE 2S1 : Atelier de conduite de projet (E. Lemée, P. Montaubin) - 1 projet annuel au choix

Médiation scientifique (E. Lemée) : Les étudiants seront en charge de l'animation du blog et des réseaux sociaux du Master. Il s'agira de définir et mettre en œuvre une stratégie éditoriale (choix des sujets, calendrier de publication, évolution du blog, etc.) et une stratégie de communication (adaptation aux supports, identification des publics, promotion, etc.). Parallèlement, les étudiants se familiariseront avec les enjeux de la médiation scientifique qu'elle soit orale (entretiens) ou écrite (articles et comptes rendus) mais aussi du travail collectif.

Évaluation : contrôle continu (devoir maison : livrable pré-professionnel).

Préparation d'une exposition sur les évêques et la cathédrale d'Amiens aux XIII^e-XV^e siècles (P. Montaubin)

Une cathédrale est par définition l'église d'un évêque. L'approche des grandes cathédrales gothiques, grandioses chefs-d'œuvre d'une architecture novatrice et extraordinaire à l'échelle mondiale, néglige trop souvent les prélats qui en ont été les commanditaires, les acteurs et les

propriétaires (jusqu'à la Révolution dans le cas français). Le projet consistera donc à mettre en relation la cathédrale gothique d'Amiens avec les traces de ses évêques depuis les débuts du chantier gothique en 1220 jusqu'à l'émergence d'une nouvelle esthétique au début du XVI^e siècle. Il s'agira de retrouver les traces subsistantes de ces évêques dans la cathédrale et les archives : actes, sceaux, tombeaux, iconographie (statuaire, vitraux, enluminures...), et de faire la maquette de panneaux écrits et illustrés susceptibles de former le noyau d'une exposition présentée au grand public.

Évaluation : contrôle continu (devoir maison : livrable pré-professionnel).

Orientation bibliographique :

G. Durand, *Monographie de l'église cathédrale Notre-Dame d'Amiens*, 3 vol., Paris, A. Picard, 1901-1903.

P. Desportes (dir.), *Fasti Ecclesiae Gallicanae*. Vol. I : *Diocèse d'Amiens*, Turnhout, Brepols, 1996.

A. André et X. Boniface (dir.), *Amiens. La grâce d'une cathédrale*, Strasbourg, La Nuée bleue, 2012.

P. Montaubin (dir.), *Les hommes de la cathédrale. Exposition 2020-2021*, Amiens, Archives départementales de la Somme, 2021.

X. Boniface, P. Montaubin et D. Paris-Poulain, *Amiens, le rayonnement d'une cathédrale*, Lille, Presses du Septentrion, 2025.

UE 3S1 : Histoire des institutions et de leurs archives (D. Bellamy, C. Desenclos, P. Montaubin)

Les institutions royales et leurs actes en France du XI^e au XV^e siècle (P. Montaubin) : Après l'émiettement de la puissance publique lors des crises féodales des IX^e-XI^e siècles, le pouvoir royal tenu par les Capétiens chercha avec succès à s'affirmer dans le domaine royal, mais aussi dans les autres parties du royaume de France. Utiliser les ressorts du système féodo-vassalique et récupérer les concepts de la souveraineté furent des moyens assurément utiles pour les rois, mais il leur fallut aussi s'adapter à une culture administrative, juridique et écrite typique de la « genèse de l'État moderne » et de la « révolution de l'écrit », afin de gouverner des territoires plus étendus et des populations plus nombreuses. Le cours portera donc aussi sur les institutions administratives auxiliaires du roi, aux niveaux central et local. La typologie des sources produites par cette administration royale sera étudiée dans la matérialité des actes et l'archivistique royale viendra clore ce panorama.

Évaluation : épreuve terminale commune aux trois périodes (écrit, 3 heures).

Orientation bibliographique :

O. Guyotjeannin, J. Pycke et B.-M. Tock, *Diplomatique médiévale*, Turnhout, Brepols, 1993.

O. Guillot, A. Rigaudière et Y. Sassier, *Pouvoir et institutions dans la France médiévale*, Paris, A. Colin, 1994.

N. Gorochoff et al., *Écrit, pouvoirs et société. Occident, XII^e-XIV^e s.*, Paris, Atlande, 2020.

R. Telliez, *Les institutions de la France médiévale, XI^e-XV^e siècle*, 3e éd., Paris, Armand Colin, 2022.

Les institutions et leurs archives à l'époque moderne (C. Desenclos) : Embrassant les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, ce cours proposera un panorama des principales institutions de la France moderne, qu'elles soient centrales ou locales. Seront étudiées l'évolution des principales fonctions législatives, administratives et judiciaires ainsi que la constitution des dépôts d'archives afférents afin de rendre visible les logiques politiques, sociales et culturelles sous-jacentes et de permettre aux futurs archivistes de mieux s'orienter dans les fonds anciens. Ce panorama institutionnel sera prolongé par l'étude des sources produites par ou pour ces institutions qu'il s'agisse de mieux comprendre leur cadre d'exercice ou de se familiariser avec la production documentaire dans laquelle elles s'incarnent.

Évaluation : épreuve terminale commune aux trois périodes (écrit, 3 heures).

Orientation bibliographique :

L. Avezou, *Les institutions de la France moderne*, Paris, Armand Colin, 2014.

B. Barbiche, *Les institutions de la monarchie française de l'époque moderne*, Paris, PUF, 1999.

D. Le Page et J. Loiseau, *Pouvoir royal et institutions dans la France moderne*, Paris, Armand Colin, 2019.

Les institutions et leurs archives à l'époque contemporaine (D. Bellamy) : On s'intéressera ici aux institutions de l'État, pouvoirs exécutif et législatif, mais également aux collectivités territoriales et à leur évolution aux XIX^e-XX^e siècles aux temps de la centralisation puis de la décentralisation et, enfin, aux institutions européennes. À chaque étape de ce cours, des exemples d'archives, parmi les très nombreuses produites par ces institutions multiples, seront présentés et étudiés.

Évaluation : épreuve terminale commune aux trois périodes (écrit, 3 heures).

Orientation bibliographique :

G. Bossuat, *Histoire de l'Union européenne. Fondations, élargissements, avenir*, Paris, Belin, 2009.

J.-J. Chevalier, *Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à 1958*, Paris, Armand Colin, réédition 2001.

M. Morabito et D. Bourmaud, *Histoire constitutionnelle et politique de la France (1789-1958)*, Paris, Montchrestien, 1998.

P. Villard, *Histoire des institutions publiques de la France de 1789 à nos jours*, Paris, Dalloz, 2004.

UE 3S1 : Archivistique générale (É. Barzun)

Ce cours introduit aux grands principes régissant les archives en France et prépare au stage de découverte, réalisé à la fin du premier semestre. Seront examinés dans le cadre de ce cours : les définitions légales des archives, les modalités de gestion des fonds (théorie des trois âges, respect des fonds, etc.), l'organisation des services d'archives en France, les éléments constitutifs de la chaîne archivistique (collecte, cadres de classement, cotation) ainsi que les principes généraux de la description archivistique. Le cours sera prolongé par des visites de services d'archives afin d'observer, dans la pratique, la mise en œuvre des principes théoriques étudiés en cours.

Évaluation : épreuve terminale (écrit, 2 heures).

UE 3S1 : Méthodologie professionnelle et stage de découverte (C. Desenclos)

Ce séminaire méthodologique, commun aux étudiants de Master 1 et de Master 2, a pour objectif d'accompagner les étudiants dans la construction de leur projet professionnel, de leur permettre de consolider leurs compétences argumentatives et rédactionnelles, et de développer une réflexion professionnelle personnelle. Pour les étudiants de Master 1, une attention particulière sera portée à la prise en compte de l'environnement professionnel (positionnement, veille, CV, lettre de motivation) ainsi qu'à la restitution de la pratique professionnelle (rapport de stage). À l'issue du premier semestre, les étudiants devront réaliser un stage de découverte (2 semaines) dans un service d'archives.

Évaluation : stage et rapport de stage.

UE 4S1 : Paléographie médiévale et moderne (O. Carpi, G. Saint-Guillain)

Paléographie médiévale (G. Saint-Guillain) : Ce cours présentera les grandes étapes de l'histoire de l'écriture et du livre au cours du Moyen Âge occidental avant d'initier les étudiants au système d'abréviations qui constitue la principale difficulté de la lecture des manuscrits produits à cette époque et dans cette aire culturelle.

Évaluation : contrôle continu (exercices écrits).

Ouvrage conseillé : M. Parisse, *Manuel de paléographie médiévale*, Paris, Picard, 2006.

Paléographie moderne (O. Carpi) : Découverte des rudiments de la paléographie moderne comprise comme la technique de déchiffrement des écritures manuscrites anciennes (XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles), appréhendée de manière régressive à partir de documents du début du XX^e siècle, en vue d'une lecture de documents d'archives, notamment dans le cadre d'un travail de recherche.

Évaluation : contrôle continu (devoir maison et devoir sur table)

Ouvrage conseillé : G. Audisio et I. Bonnot-Rambaud, *Lire le français d'hier. Manuel de paléographie (XV^e-XVII^e siècles)*, Paris, Armand Colin, 1995.

UE 4S1 : Culture administrative (E. de Crouy-Chanel)

État et collectivités territoriales sont des acteurs essentiels des politiques éducatives et culturelles, notamment. Comprendre les règles structurant le fonctionnement de ces institutions est utile à tout professionnel travaillant avec elles, et est également un élément essentiel pour la préparation des concours de la fonction publique. Dans cette perspective, et après une présentation rapide des principes du droit public, nous verrons quelles sont les compétences et modes de décision des collectivités territoriales et EPCI, comment s'organisent leurs relations avec l'Etat (décentralisation, administrations étatiques déconcentrées, contrôles), et ferons une présentation rapide du droit des agents publics (statut du fonctionnaire, les trois régimes de fonction publique et les agents contractuels).

Évaluation : épreuve terminale (écrit, 1 heure).

Semestre 2

UE 1S2 : Langue vivante pour historiens (R. Villatte)

Le cours d'anglais vise à développer les compétences des étudiants en communication et en présentation dans un contexte académique. Durant le semestre, les étudiants participeront à des activités interactives centrées sur des thématiques historiques. Ils apprendront à structurer leurs discours, analyser des documents historiques, et débattre sur des sujets controversés, renforçant ainsi leur pensée critique et leurs capacités d'argumentation. Ce cours interactif et collaboratif fournit aux étudiants des compétences pratiques en anglais, essentielles pour leur avenir académique et professionnel.

Évaluation : contrôle continu (exercices écrits et oraux).

UE 1S2 : Conduite de projet (E. Lemée, P. Montaubin) - 1 projet annuel au choix

Médiation scientifique (E. Lemée) : Les étudiants seront en charge de l'animation du blog et des réseaux sociaux du Master. Il s'agira de définir et mettre en œuvre une stratégie éditoriale (choix des sujets, calendrier de publication, évolution du blog, etc.) et une stratégie de communication (adaptation aux supports, identification des publics, promotion, etc.). Parallèlement, les étudiants se familiariseront avec les enjeux de la médiation scientifique qu'elle soit orale (entretiens) ou écrite (articles et comptes rendus) mais aussi du travail collectif.

Évaluation : contrôle continu (devoir maison : bilan personnel du projet).

Préparation d'une exposition sur les évêques et la cathédrale d'Amiens aux XIII^e-XV^e siècles (P. Montaubin)

Une cathédrale est par définition l'église d'un évêque. L'approche des grandes cathédrales gothiques, grandioses chefs-d'œuvre d'une architecture novatrice et extraordinaire à l'échelle mondiale, néglige trop souvent les prélats qui en ont été les commanditaires, les acteurs et les propriétaires (jusqu'à la Révolution dans le cas français). Le projet consistera donc à mettre en relation la cathédrale gothique d'Amiens avec les traces de ses évêques depuis les débuts du chantier gothique en 1220 jusqu'à l'émergence d'une nouvelle esthétique au début du XVI^e siècle. Il s'agira de retrouver les traces subsistantes de ces évêques dans la cathédrale et les archives : actes, sceaux, tombeaux, iconographie (statuaire, vitraux, enluminures...), et de faire la maquette de panneaux écrits et illustrés susceptibles de former le noyau d'une exposition présentée au grand public.

Évaluation : contrôle continu (devoir maison : bilan personnel du projet).

Orientation bibliographique :

G. Durand, *Monographie de l'église cathédrale Notre-Dame d'Amiens*, 3 vol., Paris, A. Picard, 1901-1903.

P. Desportes (dir.), *Fasti Ecclesiae Gallicanae*. Vol. I : *Diocèse d'Amiens*, Turnhout, Brepols, 1996.

A. André et X. Boniface (dir.), *Amiens. La grâce d'une cathédrale*, Strasbourg, La Nuée bleue, 2012.

P. Montaubin (dir.), *Les hommes de la cathédrale. Exposition 2020-2021*, Amiens, Archives départementales de la Somme, 2021.

X. Boniface, P. Montaubin et D. Paris-Poulain, *Amiens, le rayonnement d'une cathédrale*, Lille, Presses du Septentrion, 2025.

UE 1S2 : Usages spécialisés des outils numériques (C. Pichard, E. Lemée) – 1 groupe au choix

Bases de données (E. Lemée) : Cet enseignement vise à faire acquérir aux étudiants les fondamentaux nécessaires à l'exploitation de bases de données dans le cadre d'un travail scientifique et/ou professionnel. Les TD permettront aux étudiants de s'initier, par des exercices pratiques, aux logiciels et aux méthodes permettant la conception et l'exploitation des bases de données. Ils inviteront également les étudiants à réfléchir à l'intérêt de ces outils et à leur utilisation dans le cadre de leurs propres recherches et de la réflexion scientifique en histoire à l'heure actuelle.

Évaluation : contrôle continu (devoir maison : une réalisation technique et une note explicative).

Cartographie numérique (C. Pichard): Cet enseignement vise à transmettre aux étudiants des savoirs disciplinaires (transformation de la discipline historique à l'ère de la révolution numérique), et des savoirs pratiques et techniques (maîtrise d'outils numériques). L'enseignement est progressif. La prise en main du logiciel se fera à travers la réalisation de figures et documents simples. Ensuite, les principes de la cartographie seront expliqués. Les exemples de réalisation de cartes se feront à partir d'exemples et de données historiques.

Évaluation : contrôle continu (devoir maison: une réalisation technique et une note explicative).

UE 2S2 : Droit des archives (S. Dalmaz, M. Guénerais)

Ce cours s'attachera à présenter les divers aspects juridiques de l'action publique ainsi que l'activité réglementaire dans le domaine des archives : les régimes de la domanialité publique et de la protection des biens culturels ; les archives publiques (caractéristiques juridiques, communicabilité, CADA, réutilisation des données publiques) ; les archives privées (modalités d'entrée, procédures de classement, droit de préemption); le RGPD. Il familiarisera enfin les étudiants avec les enjeux et la méthodologie de la veille juridique dans le domaine patrimonial.

Évaluation : épreuve terminale (écrit, 2 heures).

UE 2S2 : Traitement des archives (X. Daugy, E. Espel, A. Machuelle)

Classement (X. Daugy) : Ce cours permet aux étudiants d'acquérir les principes fondamentaux en matière de classement des archives. Les travaux dirigés leur permettront de mettre en pratique ces principes à partir de cas concrets. L'ensemble du cours vise à développer une méthodologie rigoureuse, indispensable au traitement, à la conservation et à la communication des archives.

Évaluation : contrôle continu (devoir sur table: plan de classement).

Description (A. Machuelle) : Cet enseignement a pour objectif la maîtrise des principes de la description archivistique : connaissance des normes applicables, des différents types d'instrument de recherche et de leur composition. L'enseignement théorique sera accompagné de nombreux exercices pratiques, seul et en groupe, permettant d'assimiler les subtilités de la description archivistique selon les typologies de fonds et de documents. L'accent sera mis sur le travail d'évaluation des documents par l'archiviste, qui doit statuer à partir de leur nature mais aussi de leur nombre sur l'analyse la plus efficace dans des conditions professionnelles. Les transpositions des normes en langage informatique (XML/EAD) seront également abordées : il s'agira notamment de voir leurs répercussions sur la rédaction des instruments de recherche dans les services disposant de systèmes d'information archivistique (SIA). Les étudiants seront ainsi sensibilisés à la question de la diffusion des instruments de recherche en ligne et aux réflexions normatives en cours (RIC), problématique étroitement liée à l'usage renouvelé de l'indexation qui sera abordé en fin de module.

Évaluation : contrôle continu (devoir maison: exercices de description).

L'archiviste face à la masse des archives contemporaines (A. Espel): Ce cours propose une approche pratique et méthodologique du traitement des versements volumineux d'archives contemporaines. Il vise à doter les étudiants d'outils opérationnels indispensables pour organiser, évaluer et classer des fonds dans un contexte professionnel souvent contraint, en adaptant la méthodologie aux volumes à traiter. Les enseignements porteront notamment sur le récolement, le tri, l'identification des principales typologies documentaires et leurs sorts finaux, ainsi que la rédaction des bordereaux de versement et d'élimination. Le cours aborde également les prérequis matériels, logistiques et organisationnels nécessaires à un classement efficient. À travers des études de cas et des exercices pratiques, les étudiants développent des compétences directement mobilisables dans les services d'archives publics et privés.

Évaluation : contrôle continu (devoir sur table: tableau de récolement et note méthodologique).

UE 3S2 : Conservation des archives (É. Berriahi, A. McGinley)

Conservation préventive (É. Berriahi) : Ce cours initie les étudiants aux principes fondamentaux de la conservation préventive des archives. Il aborde les facteurs de dégradation des documents, les conditions de conservation, les risques liés aux bâtiments, aux manipulations, au conditionnement et aux usages. Le cours permet aux étudiants de réaliser un diagnostic de conservation, d'identifier les mesures adaptées et de comprendre les principaux repères réglementaires et normatifs applicables aux archives. Une partie du module est consacrée à la sensibilisation au plan de sauvegarde des biens culturels. Une mise en situation collective permet aux étudiants de réagir à un sinistre fictif, de type rupture de canalisation, en organisant l'alerte, le tri des documents, les premières mesures de stabilisation, la traçabilité et la mise en place d'un dispositif de ventilation ou de séchage.

Évaluation: contrôle continu (devoir maison : note administrative).

Conservation curative (A. McGinley) : À partir du cas pratique d'un devis de restauration, ce cours permettra de développer de façon concrète le vocabulaire du restaurateur. On s'intéressera en premier lieu au constat d'état en détaillant les différents supports et typologies (papier, reliure, photographie, parchemin). Puis la description des dégradations rencontrées sera étudiée en fonction des supports et des problématiques qui peuvent être rencontrées. Enfin les diverses possibilités de traitement seront abordées afin de pouvoir donner une meilleure visibilité aux futurs archivistes sur le travail du restaurateur.

Évaluation: cours non évalué.

UE 3S2 : Écosystème des archives territoriales (S. Coutant, C. Desenclos, J.-C. Dumain, G. Gente, É. Fourquez, M. Lacoume, H. Lhomme, J. Maurice, M. Pène, M. Robquin)

Ce module met en lumière le fonctionnement et l'actualité des services d'archives en France. Une première partie permet aux étudiants de se familiariser avec la diversité des services territoriaux, de leurs missions, de leurs modalités de fonctionnement mais aussi de leur cadre d'exercice et de leurs enjeux contemporains. Par-là, les étudiants seront en capacité de se positionner dans l'environnement institutionnel et documentaire propre aux archives territoriales. Une seconde partie permet l'approfondissement des connaissances acquises dans les autres modules (classement et description, modalités de communication, etc.) par le biais de travaux pratiques dédiés à certaines typologies et/ou producteurs d'archives (archives iconographiques, archives notariales, archives préfectorales, archives communales, archives de la délibération publique, archives des finances publiques, ...).

Évaluation : épreuve terminale (écrit, 2 heures: composition).

UE 3S2 : Assistance à une journée d'études

Chaque étudiant devra obligatoirement assister à une manifestation scientifique (journée d'études, colloque, etc.) organisée par un membre des deux centres de recherche associés au Master (TrAme ou CHSSC) ou par un organisme scientifique reconnu. L'objectif est de se familiariser avec les questionnements et objets de la recherche en histoire.

Évaluation: assiduité.

UE 4S2 : Méthodologie professionnelle (C. Desenclos)

Ce deuxième temps du séminaire méthodologique constitue une nouvelle étape dans la construction du projet professionnel. Les étudiants travailleront leur positionnement dans leur futur environnement professionnel et affineront leur compréhension du réseau des archives. Un travail sera enfin mené sur leur capacité à restituer, par oral comme par écrit, une pratique professionnelle plus complexe afin de les préparer au rapport de stage et à la soutenance de stage.

Évaluation : avec le stage.

UE 4S2 : Stage de traitement

Les étudiants devront réaliser un stage de 2 mois (minimum) afin de mettre en œuvre, en contexte professionnel, l'ensemble des connaissances théoriques et compétences pratiques acquises au cours de cette première année. Consacré au traitement d'un fonds d'archives (classement et description), ce stage constitue également une nouvelle opportunité d'observer le fonctionnement d'un service d'archives et de participer à ses activités.

Évaluation : stage, rapport de stage et soutenance.

UE 5S2 : Séminaire « Centres et marges de l'histoire » (I. Boitel, C. Desenclos)

Ce séminaire, commun aux deux centres de recherche, TrAme (Textes, Représentations, Archéologie, Autorité et Mémoire) et CHSSC (Centre d'Histoire des Sociétés, des Sciences et des Conflits) auxquels le Master est adossé, sera organisé en séances thématiques et trans-périodes. Pour chaque séance, historiens et professionnels du patrimoine viendront croiser leurs regards et débattre de leur appréhension de la pratique historique. Le séminaire 2026-2027 questionnera plus particulièrement, à travers plusieurs cas d'études issus des quatre grandes périodes historiques, certaines thématiques en plein renouvellement historiographique.

Évaluation : assiduité.

UE 5S2: Paléographie médiévale et moderne (O. Carpi, V. Kopp)

Paléographie médiévale (V. Kopp): Ce cours approfondira les grandes étapes de l'histoire de l'écriture et du livre jusqu'à l'imprimerie au cours du Moyen Âge occidental. Les étudiantes et étudiants s'exerceront la transcription de textes médiévaux en ancien et moyen français, voire en latin. En outre, ce cours poursuivra leur familiarisation avec le système d'abréviations afin de mieux savoir déchiffrer et lire les textes manuscrits.

Évaluation : contrôle continu (devoirs sur table).

Orientation bibliographique :

M. Parrisé, *Manuel de paléographie médiévale*, Paris, Picard, 2006.

J. Stiennon, G. Hasenohr, *Paléographie du Moyen Âge*, Paris, Armand Colin, 1991.

Ad fontes, Une introduction aux sources dans les archives proposée par l'Université de Zurich,

<https://www.adfontes.uzh.ch/fr>.

Paléographie moderne (O. Carpi) : Enseignement approfondi de paléographie, axé sur l'évolution, les caractéristiques et le déchiffrement des écritures manuscrites anciennes, ainsi que sur des éléments de diplomatique, en vue d'une approche optimale des archives manuscrites de l'époque moderne, publiques ou privées.

Évaluation : contrôle continu (devoir maison et devoir sur table)

Orientation bibliographique :

G. Audisio et I. Bonnot-Rambaud, *Lire le français d'hier. Manuel de paléographie (XV^e-XVII^e siècles)*, Paris, Armand Colin, 1995.

P. Delsalle, *Lire et comprendre les archives des XVI^e et XVII^e siècles*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2000.

Semestre 3

UE 1S3 : Entraînement à la note de synthèse (A. Espel)

Peu abordée dans les cursus universitaires, la note de synthèse est utile dans le monde professionnel et présente dans de nombreux concours de catégorie A ou B de la fonction publique. Son intérêt est de permettre la construction d'une note concise et structurée à partir d'un corpus de documents, dont l'objectif est d'éclairer un sujet ou de faciliter la prise de décision. Ce module se propose de préparer les étudiants à la note de synthèse au travers de conseils méthodologiques et d'exercices pratiques.

Évaluation : épreuve terminale (écrit, 4 heures : note de synthèse).

UE 2S3 : Gestion des archives courantes et intermédiaires (E. Denis, M. Guénérais, H. Lhomme, J. Olezyk)

Records management et politique d'archivage (M. Guénérais) : Les collectivités publiques et privées s'engagent de plus en plus dans des démarches de dématérialisation, entraînant de nouvelles réflexions documentaires sur la multiplication de l'information, sa valeur et sa sécurisation. Cette introduction au *records management* permettra aux étudiants de se familiariser avec les outils et méthodes permettant à l'archiviste de comprendre ces démarches, d'apporter un appui aux producteurs dès la création des documents et de s'intégrer dans le cadre législatif et réglementaire adéquat.

Évaluation : contrôle continu (devoir maison: mise en situation professionnelle).

Sélection et évaluation (E. Denis, H. Lhomme) : La complexité des procédures administratives et la redondance de l'information oblige l'archiviste à effectuer des choix pour pouvoir offrir aux chercheurs, quels que soient leurs sujets de recherche, des sources fiables, variées et compréhensibles. L'évaluation et la sélection des documents ou de l'information sont donc au cœur de la pratique archivistique actuelle. Ces concepts seront définis, expliqués et contextualisés. Pour les mettre en pratique, les étudiants auront l'opportunité, par le biais de travaux de groupe, de s'approprier la méthodologie d'élaboration d'un tableau de gestion d'archives : définition des étapes d'élaboration d'un tableau de gestion et des informations à recueillir auprès des services producteurs, simulation d'entretien avec un service producteur, identification et classification des procédures administratives et des documents produits, évaluation des documents, détermination des durées de conservation et des sorts finaux, détermination des critères de tri.

Évaluation : contrôle continu (devoir sur table: tableau de gestion).

Conseil et accompagnement des producteurs (J. Olezyk) : Cet enseignement permettra aux étudiants d'achever leur compréhension et maîtrise des enjeux de la mise en œuvre d'une politique d'archivage. Il se concentrera plus spécifiquement sur les outils et stratégies de conseil pour inscrire une politique d'archivage dans le temps (supports de communication, animation d'un réseau, *cleaning days*, etc.).

Évaluation : cours non évalué.

UE 2S3 : Gestion de l'information numérique (J. Maurice)

Alors que la dématérialisation des démarches administratives est plus que jamais d'actualité, les archivistes doivent faire face aux défis posés par la conservation sur le long terme du volume exponentiel de données numériques produit ces dernières décennies. L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants à l'environnement numérique, en leur présentant les caractéristiques et les enjeux de l'information numérique, et de leur exposer, en fonction du contexte au sein duquel les archivistes sont amenés à évoluer, les moyens à leur disposition, afin d'assurer la préservation de celle-ci. Des exercices pratiques, basés sur des cas d'usage, et des démonstrations leur permettront de s'approprier les outils indispensables à la collecte, au traitement et à la préservation de ces archives numériques, tout en leur démontrant que, si elles présentent des spécificités, elles n'en répondent pas

moins aux mêmes logiques d'évaluation, de sélection, de description et de communication que les archives papier. À l'issue de cet enseignement, les futurs professionnels seront capables de garantir la valeur probante, sur le long terme, de données numériques fragiles.

Évaluation : contrôle continu (devoir maison).

UE 3S3 : Transformations numériques des archives (A. Guéné)

Pour optimiser ses processus métiers, structurer et exploiter ses données de gestion, de traitement et de description des archives, les technologies numériques sont aujourd'hui le quotidien de l'archiviste. Mais une adaptation perpétuelle est nécessaire pour suivre les fréquentes et rapides évolutions des technologies, réglementations et normes autant que des besoins et pratiques des utilisateurs. S'appuyant sur des démonstrations et des cas pratiques, ce cours vise à comprendre le fonctionnement d'un système d'information archivistique, savoir conduire un projet d'intégration et de reprise de données de gestion comme de description des archives, savoir définir et faire correspondre paramétrages des outils et pratiques utilisateurs pour répondre au mieux aux besoins des archivistes comme des utilisateurs. La gestion de projets de numérisation et de dématérialisation sera également abordée.

Évaluation : contrôle continu (devoir maison).

UE 3S3 : Valorisation des archives (X. Daugy, A. Lestiennes)

Valorisation culturelle (X. Daugy) : Ce cours est consacré à la valorisation culturelle des archives à travers les pratiques de médiation. Il interroge les moyens de faire connaître les archives, de les rendre accessibles et de susciter leur appropriation par des publics variés. À partir d'exemples concrets, les étudiants découvriront les différentes formes de médiation – expositions, ateliers, événements culturels... – ainsi que les étapes de leur conception. Le cours abordera les enjeux de la transmission des patrimoines, de la participation des publics et du rôle des archivistes comme médiateurs culturels, en articulant réflexion théorique et méthodologie de projet.

Évaluation : contrôle continu (mise en situation pendant le cours).

Médiation numérique (A. Lestiennes) : La mutation des pratiques sociétales à l'ère du numérique et la multiplication des nouvelles technologies d'information et de communication conduisent les services d'archives à inventer des dispositifs innovants en termes de médiation. L'opportunité est double : élargissement de la visibilité des fonds patrimoniaux et conquête de nouveaux publics. Après une présentation générale des outils liés à la médiation numérique, de ses enjeux et de ses caractéristiques, les étudiants seront amenés à concevoir et mettre en œuvre une stratégie de médiation sur le web grâce à des exercices pratiques.

Évaluation : contrôle continu (devoir sur table).

UE 4S3 : Actualité des archives (M. Choquet, C. Desenclos, J. Maurice, ...)

Par l'intermédiaire d'interventions de professionnels et de travaux pratiques, les étudiants seront sensibilisés aux enjeux contemporains des archives, à leurs répercussions sur la pratique professionnelle et plus largement sur le fonctionnement d'un service (répercussions de l'intelligence artificielle sur les pratiques archivistiques, développement et enjeux du tiers-hébergement, ...). Plus largement, à travers ce module, les étudiants consolideront leur positionnement professionnel afin d'être en capacité de développer une réflexion argumentée et adaptée aux réalités professionnelles.

Évaluation : épreuve terminale (écrit, 3 heures: composition).

UE 4S3: Méthodologie professionnelle (C. Desenclos)

Ce séminaire méthodologique, commun aux étudiants de Master 1 et de Master 2, a pour objectif d'accompagner les étudiants dans la construction de leur projet professionnel, de leur permettre de consolider leurs compétences argumentatives et rédactionnelles, et de développer une réflexion professionnelle personnelle. Pour les étudiants de Master 2, une attention particulière sera portée à la préparation de l'insertion professionnelle (offres d'emploi, gestion de carrière), à la construction d'une argumentation en vue du mémoire de réflexion professionnelle et à la préparation des concours de la fonction publique (épreuves orales d'admission).

Évaluation : contrôle continu (exercice oral : commentaire d'un texte à caractère culturel).

Semestre 4

UE 1S4: Stage de fin d'études (4 mois minimum - 6 mois maximum)

Chaque étudiant devra réaliser un stage long dans un service d'archives (public ou privé) afin de mettre en application les connaissances et compétences acquises au cours du semestre 3 et plus largement se confronter, par l'expérience, à l'un des enjeux de l'archivistique contemporaine (archivage électronique, *records management*, etc.). Encadrés par un tuteur professionnel au sein de l'institution d'accueil et par un enseignant-référent à l'université, les étudiants acquerront progressivement une capacité professionnelle totale (compétences métier, autonomie, positionnement au sein d'une équipe, etc.) et seront ainsi préparés à l'entrée dans le monde professionnel.

UE 1S4: Mémoire de réflexion professionnelle

En lien avec leur stage, les étudiants devront mener une réflexion professionnelle autour d'un cas d'étude (la pratique professionnelle déployée au cours du stage) et d'une problématique archivistique (dématérialisation d'un processus documentaire, accompagnement des services producteurs, traitement de fonds hybrides, mutualisation, etc.). Ils témoigneront par là de leur capacité à restituer par écrit, puis par oral au cours d'une soutenance, leur pratique professionnelle, d'en expliciter les modalités et les enjeux, de la contextualiser et plus largement de la mettre en perspective.

Modalités de contrôle des connaissances

Le parcours est organisé en 4 semestres, un jury se tient à l'issue de chaque semestre. Le contrôle des connaissances s'effectue, selon les modules, en contrôle continu (devoirs maison, devoirs sur table) ou lors d'un examen terminal (écrit ou oral). Les résultats obtenus peuvent être pondérés par des coefficients. À l'exception du mémoire (note minimale de 10/20), tous les modules et UE sont compensables. En Master 1, les deux semestres sont compensables, sous réserve de validation du mémoire. En Master 2, le semestre 4 ne peut pas être compensé par le semestre 3 ; l'inverse est en revanche possible.

À la fin de chaque année, si l'étudiant n'a pas obtenu une moyenne de 10/20 en cumulant les deux semestres, il pourra bénéficier d'une session de rattrapage, sauf pour le mémoire. Si elles sont inférieures aux notes initiales, les notes obtenues lors de la session de rattrapage ne sont pas prises en compte et l'étudiant conserve les notes obtenues en première session.

Tout au long de leur formation, les étudiants seront évalués sur leurs connaissances archivistiques ainsi que sur leurs compétences méthodologiques et pré-professionnelles. Les évaluations sont ainsi adaptées aux objectifs du parcours pour préparer au mieux les étudiants à l'évaluation finale de la formation (mémoire avec soutenance) et aux métiers des archives.

Sauf mention explicite de l'enseignant, l'utilisation de l'intelligence artificielle générative pour la conception, la rédaction ou même le reformulation d'une évaluation, d'un rapport ou du mémoire de réflexion professionnelle est prohibée et les étudiants s'exposent à des procédures disciplinaires pour fraude ou tentative de fraude. L'intelligence artificielle peut néanmoins être utilisée pour certaines actions (traduction, automatisation de certaines tâches, etc.); dans ce cas, la nature du recours ainsi que l'outil utilisé doivent être explicitement mentionnés par l'étudiant. Conformément à la charte d'usage de l'intelligence artificielle générative de l'UPJV (<https://www.u-picardie.fr/charte-dusage-lia-generative-lupjv>), les étudiants sont invités à faire un usage raisonné et éthique des outils d'intelligence artificielle.

Inscription pédagogique

Les inscriptions pédagogiques sont obligatoires et doivent être réalisées en ligne par chaque étudiant à partir de leur ENT. Les étudiants n'ayant pas réalisé leurs inscriptions pédagogiques dans les temps impartis devront le signaler au service de la scolarité, avant les examens. Seul le service de la scolarité pourra alors, à titre dérogatoire et après accord du responsable de la formation, procéder aux inscriptions en régularisation. Tout contrôle des connaissances et des compétences réalisé sans inscription pédagogique préalable ne pourra être évalué ni pris en compte dans le calcul final des moyennes.

Assiduité

Les étudiants inscrits sous le régime général d'étude sont astreints à assister à tous les CM, TD et autres activités pédagogiques. À titre expérimental, est mis en œuvre à la rentrée 2026 un mécanisme permettant à l'étudiant de bénéficier d'une autorisation d'absence pour raisons impérieuses (problèmes de santé ponctuels, convocation à un examen, démarches administratives, accompagnement d'un tiers, ...). L'étudiant souhaitant bénéficier de ce dispositif d'autojustification devra transmettre à la scolarité le jour même de l'absence ou par anticipation, si possible, un certificat sur l'honneur dûment complété (formulaire type), précisant les enseignements concernés (intitulé de l'UE, horaires, nom de l'enseignant).

Ce dispositif s'applique aux cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et autres activités pédagogiques. En revanche, il n'est pas applicable en cas d'évaluation programmée lors d'un cours (existence et date de l'évaluation connue en avance), en cas de module évalué uniquement à l'assiduité, lors des épreuves terminales ni lors d'un stage. Enfin, l'utilisation de ce certificat est plafonnée à 10 journées par année universitaire, sans pouvoir excéder deux jours consécutifs ni plus de deux jours par mois.

En cas d'absence lors d'une évaluation réalisée dans le cadre du contrôle continu, l'étudiant devra fournir un justificatif d'absence (certificat médical, ...) dans un délai d'une semaine après l'absence à l'enseignant concerné. Sauf cas de force majeure (longue maladie, hospitalisation, etc.), les justificatifs fournis hors de ces délais ne seront pas pris en compte et l'absence sera considérée comme non justifiée. En cas d'absence justifiée à une évaluation dans le cadre du contrôle continu, une épreuve de substitution sera proposée à l'étudiant par l'enseignant. En cas d'absences justifiées à deux ou plusieurs évaluations, l'étudiant sera noté « ABJ » pour l'ensemble de l'EC ; la mention « ABJ » équivaut, dans les règles de calcul, à un 0. L'étudiant pourra donc, par compensation et/ou par le biais de la seconde session, valider son semestre et son diplôme.

En cas d'absence injustifiée à une évaluation dans le contrôle continu, l'étudiant se verra attribuer la note « 0 » ; en cas d'absence injustifiée à deux ou plusieurs évaluations, l'étudiant sera noté « ABI » au module concerné et donc « DEF » à l'UE et au semestre. Dès qu'un étudiant a deux absences injustifiées, qu'il y ait eu ou non évaluation lors des séances concernées, il sera considéré comme ABI au module concerné et DEF à l'UE concernée. Il perd le droit à la compensation et devra passer les épreuves de seconde session pour valider son semestre et son diplôme.

En cas d'absence, justifiée ou injustifiée, à une épreuve terminale, l'étudiant sera noté « ABI » à l'EC concerné et donc « DEF » à l'UE et au semestre; il devra passer les épreuves de seconde session pour valider son semestre et son diplôme.

Compensation, capitalisation et règles de progression

Un étudiant est déclaré admis à un module, une UE, un semestre ou une année s'il a obtenu la note minimale de 10/20. Les notes de mémoire (Master 1 comme Master 2) ne sont pas compensables et sont soumises à une note plancher de 10. Un étudiant qui n'obtiendrait pas la moyenne à l'issue de sa soutenance ne pourrait ainsi obtenir son année.

À cette exception, les notes obtenues par les étudiants peuvent se compenser entre elles sous certaines conditions.

- Compensations entre modules: si la moyenne des modules qui constituent une UE est supérieure ou égale à 10/20, l'UE est validée. Cependant, si la moyenne de 10/20 n'est pas atteinte à l'UE, les modules dont la moyenne est égale ou supérieure à 10/20 sont capitalisés.
- Compensation entre UE : si la moyenne générale des UE est supérieure ou égale à 10/20 sur l'ensemble d'un semestre, le semestre est validé, même si l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne dans les UE. Seule exception, une note inférieure à 10/20 pour le mémoire ne permet pas de compenser et ce même si la moyenne générale des autres UE est supérieure ou égale à 10/20. Cependant, même quand la moyenne du semestre est inférieure à 10/20, les UE dont la moyenne est égale ou supérieure à 10/20 sont acquises.
- Compensation entre semestres : les semestres d'une même année peuvent se compenser entre eux, sous réserve de moyenne supérieure ou égale à 10/20 dans les UE non compensables.

Il n'y a pas de compensation entre les années de Master ; la compensation ne se fait qu'entre les semestres d'une seule et même année. Pour obtenir son Master, il faut donc avoir validé les 2 années indépendamment l'une de l'autre, avec une moyenne d'au moins 10/20 pour chaque année.

Le passage de M1 en M2 pour un étudiant ayant obtenu la note de 10/20 en M1 est de droit. Pour un étudiant n'ayant pas validé l'ensemble de son M1, l'autorisation du redoublement est soumise à l'appréciation du jury de M1.

Les modules et les UE acquis le restent tout au long de la scolarité : ils sont capitalisés, même en cas de redoublement ou de réorientation des études. Cela signifie aussi qu'il n'est pas possible de repasser un module ou une UE déjà acquis afin d'améliorer sa note.

Points jury

Le jury peut décider d'accorder des points supplémentaires au niveau d'une UE ou d'un semestre pour permettre aux étudiants dont la situation le justifie d'obtenir leur semestre et/ou leur année.

Engagement étudiant et activité salariale

Ce régime nécessite l'établissement d'un contrat pédagogique spécifique en lien avec la commission d'évaluation de l'engagement et la composante, le responsable de la formation et l'étudiant. Le fait qu'un engagement puisse être valorisé sera décidé par une commission composée du VP CFVU ou de la VP Vie Étudiante, de la VPE, du directeur de la DVE.

La valorisation de l'engagement étudiant ou d'une activité salariale se fera au travers de l'attribution de points bonus (0.1 point) par semestre. Si un étudiant a plusieurs engagements citoyens / plusieurs activités salariales, il pourra valoriser chacun d'eux sur des semestres différents.

Points bonus

À l'issue de chaque semestre, l'étudiant devra prendre contact avec le responsable de formation pour rendre compte de la réalisation d'une pratique valorisée au cours du semestre et requérir l'obtention d'une bonification de 0,1 point par semestre et par pratique valorisée, à savoir:

- Langues à la Maison des Langues (hors UE transverse)
- Pratiques sportives valorisées au sein du SUAPS
- Pratiques artistiques et culturelles valorisées au sein du S2C
- Stage de découverte de deux semaines non prévu dans la maquette

Deux pratiques sont possibles par semestre, soit 0.2 point maximum sur un semestre.

Demande de régime spécifique

Peuvent bénéficier du dispositif Régime Spécial d'Etudes (RSE):

- Les étudiants salariés qui justifient d'une activité professionnelle,
- Les femmes enceintes,
- Les étudiants chargés de famille
- Les étudiants engagés dans plusieurs cursus,
- Les étudiants en situation de handicap,
- Les étudiants à besoins éducatifs particuliers,
- Les étudiants en situation de longue maladie,
- Les étudiants en altération temporaire ou périodique de santé,
- Les étudiants entrepreneurs,
- Les artistes de haut niveau,
- Les sportifs de haut niveau,
- Les étudiants exerçant des responsabilités particulières : étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle, étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique et étudiants élus dans les conseils des établissements et des centres régionaux des œuvres universitaires.

Chaque étudiant devra compléter, au plus tôt, une « demande de régime spécifique » et l'accompagner de justificatifs. Cette demande sera ensuite validée par le responsable de formation et le directeur de la composante et sera accompagnée du contrat pédagogique afférent à la situation.

Étudiants en situation de handicap

Sur recommandation du service compétent, des aménagements peuvent éventuellement être apportés à ces modalités de contrôle des connaissances pour certains étudiants en situation de handicap.